



LANCEMENT DU CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN : 94 HOMMES ET FEMMES ENGAGÉS POUR LEUR VILLE

Samedi 10 octobre 2026 a été lancé le Conseil Consultatif Citoyen, à travers sa séance d'investiture. 94 hommes et femmes, répartis en 3 collèges, vont faire vivre cet organe de démocratie participative, plancher sur des sujets, être saisi par les élus, et représenter les Millavois. Désigné pour trois ans, ce Conseil Consultatif Citoyen est présidé par Karine Haumaitre.

Publié le 10 octobre 2026

Le voilà lancé. Conformément aux souhaits de Christophe Saint-Pierre lors de son élection, le

[Conseil Consultatif Citoyen](https://www.millau.fr/associations-citoyennete/citoyennete/le-conseil-consultatif-citoyen) (<https://www.millau.fr/associations-citoyennete/citoyennete/le-conseil-consultatif-citoyen>)

est sur les rails. C'est un organe de démocratie participative, qui accompagne le travail des élus et porte la voix des citoyens.



Nous devons pouvoir associer les citoyens tout au long des étapes de réflexion. Cet organe va s'exprimer de façon autonome et indépendante. C'est un travail en profondeur qui me semble plus pertinent que des consultations ponctuelles.
Christophe Saint-Pierre, maire de Millau.

94 HOMMES ET FEMMES SONT RÉPARTIS DANS 3 COLLÈGES :

- 1 collège de Relais de quartier : 18 membres
- 1 collège de Citoyens qui sera divisé en 2 groupes : 53 membres
- 1 collège des Associations et acteurs socio-économiques : 23 membres

34 femmes et 32 hommes composent cette équipe aux professions variées. Ils sont âgés de 16 à 79 ans et la moyenne d'âge est de 51 ans.

Il se réuniront régulièrement lors de séances plénières ou de réunions de collège

Les objectifs

- Permettre aux citoyens d'œuvrer pour et dans l'intérêt général de la ville, des quartiers et de ses habitants
- Sensibiliser les habitants à l'exercice du civisme et de la démocratie locale tout en encourageant le respect des règles

→ En installant un espace de travail continu et structuré

"Ce conseil va faire vivre le sentiment citoyen et permettre que nous puissions prendre des décisions en lien permanent avec la population de la ville. Cela va s'incarner par la production de vos travaux. Ce n'est pas un échelon de plus mais un organe qui vient accompagner la prise de décision" souligne Théo Costes, adjoint au maire en charge de la Démocratie participative.



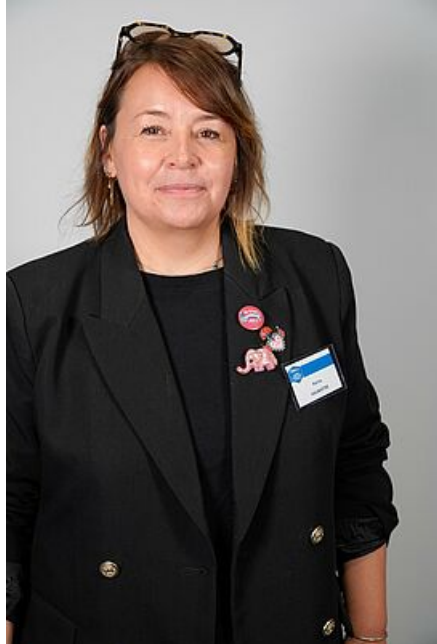
Vous aurez le pouvoir de vous auto-saisir sur des sujets. Vous pourrez apporter un regard différent et nourrir la réflexion sur l'action municipale."

Théo Costes, adjoint au maire chargé de la démocratie participative



COMMENT CELA FONCTIONNE ?

- Le maire soumet des sujets de travail au Conseil Consultatif Citoyen.
- Ses membres se réunissent à la demande des élus ou à leur propre initiative. Ils peuvent aussi s'auto-saisir sur certains sujets.
- Chaque collège peut se réunir indépendamment, à la demande des élus ou du collège en question, pour traiter d'un sujet spécifique relevant de son champ de compétence.
- Ce conseil va s'articuler avec le **Quartier Prioritaire Politique de la Ville (QPV Centre ancien-Beauregard)**. Les citoyens, les associations et relais de quartier concernés pourront être associés aux instances du Contrat de ville.



KARINE HAUMAÎTRE, PRÉSIDENTE DU CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN

La présidente, chargée d'organiser les travaux, a été désignée par Christophe Saint-Pierre. Il s'agit de Karine Haumaître. "Pour moi le choix était évident, elle a la connaissance de la collectivité, elle a siégé au conseil municipal, elle est très engagée dans la vie millavoise, elle est pleine de ressources et d'énergie. Elle a la capacité d'exercer cette lourde charge." a précisé Christophe Saint-Pierre.

"Je suis honorée d'être là. Présider ce Conseil, c'est une chance. En faire partie pour vous en est une aussi. La chance de commencer ensemble quelque chose qui, j'en suis convaincue, peut vraiment compter pour Millau" a introduit Karine Haumaître, présidente du Conseil Consultatif Citoyen de Millau.



Ce qui commence ici ne doit pas être une réunion de plus dans un agenda municipal. C'est quelque chose de vivant, qu'il va falloir s'approprier et incarner. Quelque chose qui nous appartient à toutes et à tous. Entre ceux qui font la ville et ceux qui la décident, il faut du lien. Du liant. Un espace où la parole circule vraiment." Karine Haumaître, présidente du Conseil Consultatif Citoyen.



Pour tout savoir sur

Le Conseil Consultatif Citoyen (<https://www.millau.fr/associations-citoyennete/citoyennete/le-conseil-consultatif-citoyen>)



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30